



Application jugement d'un tribunal administratif

Par **JEANMARIE77**, le **04/08/2017** à **18:03**

Bonjour à tous,

Je viens de recevoir le jugement du tribunal administratif en ma faveur qui enjoint au préfet de me délivrer un titre de séjour dans un délai de 2 mois. Le problème qui se pose c'est que j'ai déménagé il y a quelques semaines j'ai changé de département du coup j'aimerais savoir la démarche à suivre dans ce cas précis pour faire appliquer le jugement vu que j'ai changé de département.

Merci d'avance.